2024

# **QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?**





## **ZONE DE DISTRIBUTION : SOURCES DE L'YERES**

Conclusion sanitaire

L'eau peut être consommée par tous sans risque pour la santé. Elle est de bonne qualité pour l'ensemble des paramètres réglementaires.

Elle a été classée en qualité convenable en raison de la présence d'un produit de

dégradation de pesticide\*. \* le métabolite R471811 du chlorothalonil n'est plus soumis au seuil réglementaire de 0,1 microgramme/L depuis mai 2024, suite à l'avis de l'agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES). A: Eau de bonne qualité

B: Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : B

Votre réseau est alimenté par les captages : AUBERMESNIL-AUX-ERABLES, VILLERS-SOUS-FOUÇARMONT. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1142 personnes sur 3 communes (AUBERMESNIL-AUX-ERABLES, FOUCARMONT, VILLERS-SOUS-FOUCARMONT). Le responsable des installations est : « SYN. ENTRE BRESLE ET YERES ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SYN. ENTRE BRESLE ET YERES » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

Très bonne qualité

B

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 12 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne: 14,9 mg/L Valeur maxi: 17 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

R

Dépassements réguliers de la limite réglementaire



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de

la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 11

Conformité: 64 %

Nombre de substances recherchées : 326 Valeur maxi: 0,176 microgramme/L

(chlorothalonil r471811)

Substance(s) non conforme(s): chlorothalonil

r471811

ADOUCISSEUR

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

Α

Très bonne qualité

Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne: 0,075 mg/L Valeur maxi: 0,08 mg/L



CHLORE

Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne: 28,1 °f Valeur maxi: 30,3 °f



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 27/05/2025

UDI 076000520

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS: https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN 02.32.18.32.18